

Pantin, le 12 février 2019

Information riverains

Quartier des Quatre-Chemins

Objet : Le nouveau square Magenta sur l'îlot Sainte-Marguerite

Madame Monsieur

Dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine (PRU) des Quatre-Chemins et afin de résorber l'habitat indigne dans notre ville, la municipalité transforme l'îlot Sainte Marquerite. Pour rappel, depuis 1991, la ville a procédé à l'acquisition des 144 logements et commerces de l'îlot. De 2008 à 2018, les immeubles du 2 au 12, rue Sainte-Marguerite et du 3 au 13, rue Berthier ont été démolis.

L'aménagement de l'îlot Sainte-Marguerite comprend :

- un immeuble de 21 logements sociaux, dont la livraison est prévue fin 2020,
- un mail planté et piétonnier de 100 m² entre l'immeuble et le square,
- un square de 1 000 m², fermé la nuit et clôturé.

En février 2019, la Ville commence les travaux d'aménagement du square Magenta pour une durée prévisionnelle de 4 mois.

Il comprendra une aire de jeux pour les 3-12 ans, une colline de roulade, des brumisateurs, des aires de détente, des tables d'échecs et des plantations variées (arbres, arbustes, vivaces, grimpantes). L'objectif est de créer un nouvel espace de verdure de 1000 m² dans le quartier des Quatre Chemins. Ce square sera fermé et clôturé la nuit.

Le chantier se déroulera de 8h à 17h. Il se fera en deux phases. Dans un premier temps, le square sera réalisé avant l'été. Dans un second temps, après la construction de l'immeuble au 9-11, rue Berthier, une allée piétonne traversante qui reliera la rue Berthier et la rue Sainte-Marquerite sera créée.

Durant toute la période de chantier, la zone de travaux ne sera pas accessible aux riverains. Nous vous remercions de la respecter ainsi que toutes interdictions de circuler et de stationner afin que l'entreprise puisse vous livrer le square le plus rapidement possible.

Nous vous prions de bien vouloir excuser la gêne occasionnée par ce chantier. Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des usagers et limiter les désagréments causés par le chantier. Les services municipaux sont à votre disposition pour tout problème rencontré lors de son exécution au 01 49 15 41 77 ou 01 49 15 40 39.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations les meilleures.

Alain Périès

Premier adjoint au maire, délégué à l'Urbanisme, à l'Aménagement, à l'Habitat et aux Bâtiments Conseiller territorial délégué au Territoire du Faubourg **Mathieu Monot**

Adjoint au maire, délégué à la Démocratie locale, à la Qualité de l'espace public, aux Travaux et à la Politique de la ville - Conseiller territorial